

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
31 mars 2023

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 25

Votants 20

2023D023

OBJET :

**05.a) AFFECTATION DE
RESULTAT DE
L'EXERCICE 2022 AU
BUDGET PRIMITIF
2023 DE LA
COMMUNE.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le 14-04-2023

ID : 659-215904004-20230406-2023D023-DE



L'an deux mil-vingt-trois, le six AVRIL à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUÉ Corinne – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – M. DELVOYE Philippe – Mme CLINKEMAILLIE Colette – Madame BOULENGER Peggy Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. DECREUS Christophe, **procuration** à M. SERE Soarey Idriss
Monsieur TREDEZ Alain, **procuration** à Mme FLAMENT Laëtitia

ABSENTS :

M. MOUILLE Julien
M. VERMEESCH Olivier

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGER Delphine a été élue Secrétaire de séance.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de la commune de l'exercice 2022

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un EXCEDENT de fonctionnement de : 2 383 022,20 €

Décide, à l'unanimité des votes exprimés (20 pour, 7 abstentions : liste « Merville en Grand », liste « Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale », Marc BEZILLE), d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) 1 557 549,00 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 EXCEDENT 825 473,20 €

Excédent de fonctionnement de clôture au 31/12/2022 2 383 022,20 €

Résultat d'investissement de clôture 2022 EXCEDENT 307 677,45 €

Restes à réaliser dépenses (investissement) au 31/12/2022 2 677 725 €

Restes à réaliser recettes (investissement) au 31/12/2022 2 703 434 €

Excédent en investissement : 333 295,45 €

AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE 2022

1. A l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur) :

2. En couverture du besoin de financement (c/1068) :

SOLDE DISPONIBLE :

3. En affectation complémentaire en réserve (c/1068) : 600 000 €

4. En affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002) : 1 783 022,20 €

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents :

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

La Secrétaire de Séance
Delphine BOULENGER

